

de mieux se loger. Pourquoi ne construirait-on pas de nouvelles habitations pour ces gens-là?

Les loyers sont modérés. Voici l'explication. Les frais de notre régime d'assistance-chômage viennent grever la propriété immobilière dans nos villes. A Winnipeg, 90 p. 100 des impôts frappent l'immeuble, et aujourd'hui les impôts absorbent la moitié du loyer de votre maison.

L'honorable M. LYNCH-STAUTON: Tout dans de nombreux cas.

L'honorable M. HAIG: Je songe à une maison de valeur moyenne dans un quartier ordinaire. Qui donc placerait ses fonds dans une propriété dont la moitié du loyer irait à l'impôt, avant même qu'il pût commencer à se rembourser? Si vous tenez à résoudre le problème du chômage, allégez le fardeau des municipalités. Si vous le faites, il s'ensuivra, j'en suis convaincu, une diminution des frais d'administration du pays, étant donné que les chômeurs travailleront.

Les honorables sénateurs sont au fait de la situation actuelle. Des ouvriers qui pendant des années travaillaient six ou huit mois de l'année et gagnaient de quoi vivre pour le reste de l'année, cessent aujourd'hui de travailler le 30 novembre et réclament les secours de chômage le 1er décembre. Ils n'ont pas sitôt quitté l'établissement qui les employait qu'ils vont s'inscrire à l'assistance-chômage. On les entend dire: "Pourquoi ne toucherais-je pas des secours aussi bien que le voisin?" Les gens de maison sont presque introuvables à Winnipeg, malgré les 1,500 femmes célibataires secourues dans cette ville. Elles disent: "Pourquoi me mettrais-je en service? Si je m'inscris à l'assistance-chômage, je puis rester oisive, et je vivrai aussi bien que tout le monde." Pourquoi 5,000 jeunes gens resteraient-ils oisifs à Winnipeg? Il est bien plus agréable de vivre de secours que de travailler. Essayez cela.

L'honorable M. LAIRD: L'avez-vous essayé?

L'honorable M. HAIG: Non. Mais j'ai vu des gens qui, ayant été inscrits au secours, ne veulent plus changer de manière de vivre. Il est bien difficile de les persuader d'en changer parce qu'ils se disent que, s'ils sont rayés de la liste des assistés, ils ne pourraient peut-être plus s'y faire inscrire. C'est ce qu'ils craignent.

Il est bien beau de parler de toutes les questions qu'on a mises de l'avant, comme l'emploi des jeunes gens dans l'industrie, l'amélioration des habitations, la statistique indiquant l'abaissement du nombre des chômeurs. Mais nous sommes encore loin de l'essence même de ce problème du chô-

mage. Le relèvement du commerce n'y fera rien; en dépit de ce relèvement, le nombre des sans-travail sera tout aussi considérable dans un an.

Les cultivateurs, propriétaires de grands domaines agricoles, qui embauchaient jusqu'à vingt ouvriers autrefois se contentent maintenant du quart de ce nombre parce qu'ils font leur besogne à l'aide de machines. L'été dernier, en Alberta, j'ai vu un cultivateur qui moissonnait une section avec l'aide d'un seul homme. Il y a quelques années, ce cultivateur, m'a-t-il dit, employait sept ou huit hommes.

L'honorable M. LACASSE: Comment pourriez-vous remédier à cet état de choses?

L'honorable M. HAIG: C'est impossible. Voilà justement un des problèmes auxquels nous devons faire face. Mais on peut abaisser de beaucoup le chômage dans les villes en occupant les ouvriers aux travaux de construction. On parle de bâtir des édifices pour l'Etat; le Gouvernement parle d'un plan en vue de la construction et de la location de logements. Ces mesures ne résoudreont pas le problème; elles l'aggraveront, car elles empêcheront sûrement l'initiative particulière de se lancer dans ce domaine de l'activité industrielle. On résoudra le problème si on rend la construction intéressante pour les particuliers. De 1925 à 1927, par exemple, 5,000 ouvriers travaillaient dans les métiers du bâtiment à Winnipeg, mais je doute qu'il y en ait eu 50 l'été dernier. Dans cette statistique, je fais rentrer ceux qui vendent les matériaux, les terrassiers, ceux qui préparent le bois, les employés des chemins de fer qui transportaient ce bois vers les villes; en un mot tous les gens dont l'emploi a un rapport quelconque avec le bâtiment.

Honorables sénateurs, j'ai parlé plus longtemps que je ne me proposais.

L'honorable M. BLONDIN: Continuez.

L'honorable M. HAIG: Je désire simplement exposer la situation selon l'idée que je m'en fais. Je dis aux honorables membres de cette Chambre: Ne tournez pas en ridicule le gouvernement de crédit social de l'Alberta. Je l'ai déjà dit, les gens du Manitoba sont fort sensés, mais parlez-leur et ils vous répliqueront: "Vous avez été impuissants à résoudre nos problèmes; par conséquent, nous allons essayer le remède d'un autre." J'ai demandé à quelques-uns d'entre eux: "Cette histoire de \$25 par mois vous dit-elle quelque chose?" Ils m'ont répondu: "Non, mais la situation ne pourrait être pire qu'elle ne l'est en ce moment." Et la Saskatchewan se trouve dans des circonstances moins favorables que le Manitoba.